

## *L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE NOS ACTIONS*



# AGENDA

**28 septembre**

Réunion Zones humides VRA

**28 septembre à 20h**

AG de l'amicale des parents à Orfeuille

**1 octobre**

Assemblée générale de la bibliothèque à Orfeuille (20 h 30)

**2 octobre 2021 de 9h à 18h**

Portes ouvertes au boulodrome

**9 et 10 octobre**

Chemin des artistes

**12 octobre**

Conseil municipal

**14 octobre**

Conseil communautaire

**15 octobre**

Commission sociale

**15 octobre**

Soirée des sorcières organisée par la Bibliothèque

**16 octobre**

Opération nettoyage / débroussaillage de la Motte avec l'Association du patrimoine

**9 novembre**

Conseil municipal

**11 novembre**

Commémoration aux monuments aux morts

**5 décembre**

Matinée boudin organisée par l'ACCA

**11 décembre**

Repas des anciens (à confirmer selon le protocole en vigueur)

**14 décembre**

Conseil municipal

# RENTRÉE SCOLAIRE

Jeudi 2 septembre s'est déroulée la rentrée scolaire avec une particularité cette année: l'ouverture d'une **dixième** classe.

Sur l'ensemble du RPI Charpey / Saint-Vincent, **243** enfants ont investi leurs classes.

L'école de Charpey dirigée par Nicole Luneau a accueilli 149 élèves répartis en 6 classes. Sous la gestion de Bertrand Labbé, l'école de Saint-Vincent, regroupe 69 élèves dans 3 classes. Aude Heimbourger prend en charge les 25 élèves de l'école de Saint-Didier.

Cette année nous souhaitons la bienvenue à 4 nouvelles enseignantes:

## À Charpey:

- Marine Defours les lundis pour la classe MS/GS
- Clémence Lacroix Baudrion les jeudis pour la classe GS/CP

## À Saint-Vincent:

- Manon Benoit pour la classe CE1/CE2
- Sylvie Lerminiaux pour la classe CE2/CM1

Le bâtiment modulaire de la cour de l'école de Charpey servant jusqu'à présent à la motricité et à la sieste sera enlevé en fin d'année pour les travaux d'agrandissement de l'école. Afin d'anticiper, les locaux communaux de la Poterne, mis à disposition pour la Garderie CHAPOVER, sont réaménagés chaque jour pour accueillir les 34 Petites Sections à la sieste. À partir de début 2022, cet espace servira également de salle de motricité aux enfants. Nous remercions l'équipe de Chapover pour leur soutien et leurs efforts d'organisation pendant cette période transitoire de travaux.

Nous souhaitons à tous les élèves, enseignants et agents une très belle année scolaire.

*Marie Fage, adjointe aux écoles*

# ÉDITO

**A**près un été en demi-teinte avec des orages de grêle violents sur les communes voisines, et des températures souvent fraîches, il est agréable que septembre nous apporte soleil et douceur.

Septembre rime aussi avec rentrée scolaire et nous sommes ravis d'avoir accueilli 243 enfants au sein de notre RPI. Il est important que ce temps de retour à l'école, de retrouvailles avec les copains et les enseignants soit un moment privilégié et entouré, surtout pour les 34 petits qui débutent à la maternelle.

Tout le personnel communal a continué à œuvrer pendant l'été pour que les classes soient toutes propres, les petits travaux d'aménagement intérieur et les déplacements de mobilier terminés, l'année scolaire a pu commencer dans de bonnes conditions.

Les travaux d'agrandissement démarreront aux vacances de Toussaint comme prévu.

En attendant, nous avons réaménagé le parking du boulodrome afin de permettre aux parents de se garer plus facilement. Nous remercions vivement son Président pour sa bienveillance et son écoute.

Par ailleurs, le comité culturel et sportif de Charpey propose l'ensemble de ses activités avec pass-sanitaire, comme la bibliothèque et le club de l'amitié. Tout le monde appréciera le dévouement des bénévoles qui font en sorte que leurs adhérents retrouvent ce temps de partage et d'échanges qui a tant manqué à tous pendant cette crise sanitaire. Merci également aux présidents de chacune de ces associations pour leur dévouement et quel plaisir de renouer ce lien social!

Nous devons continuer nos efforts pour un retour à la "vie normale" même si cette pandémie aura profondément changé les mentalités, les conditions de travail, les comportements ...

Aurions-nous déjà oublié l'enseignement des solidarités du premier confinement?

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une excellente rentrée!

Continuez à prendre soin de vous et de votre entourage,

Chaleureusement,

*Lydie Veisseix - Maire de Charpey*

# AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE



Rappel des dates importantes qui jalonnent l'avancée du projet

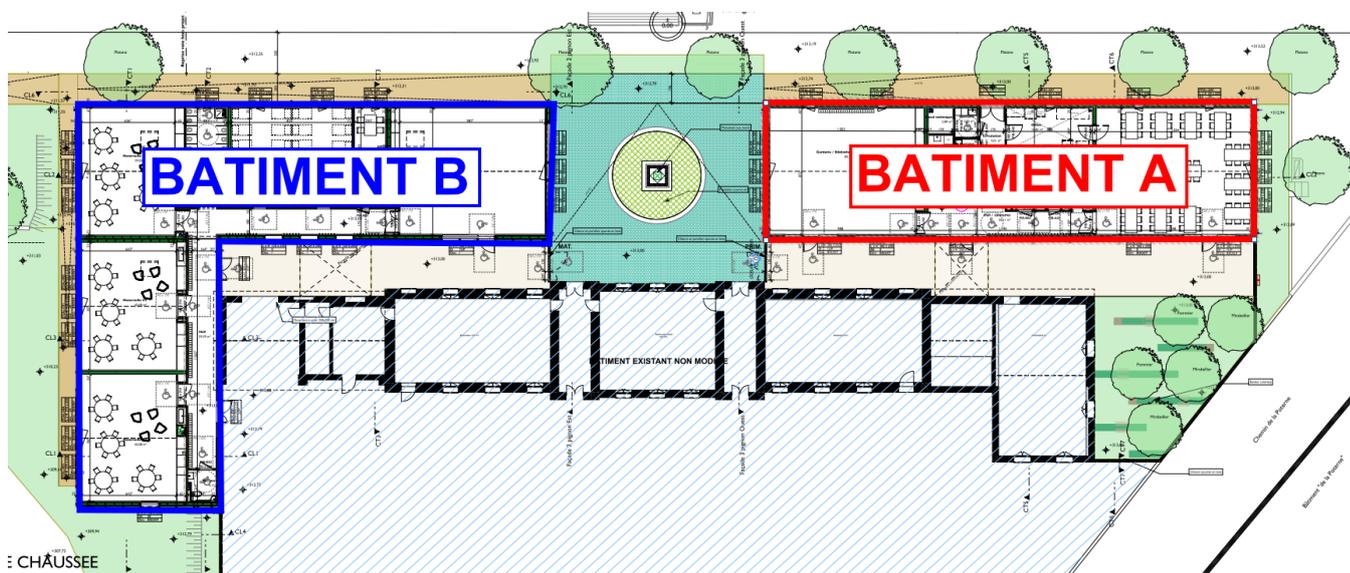
- 07 juillet 2021 - Obtention du permis de construire
- 12 juillet 2021 - Publication de l'appel d'offres
- 03 septembre 2021 - Date limite pour les réponses des entreprises
- 27 septembre 2021 – Commission d'Appel d'Offres pour choisir les entreprises retenues
- Vacances de la Toussaint 2021 – Démarrage des travaux du bâtiment A
- Vacances de Noël 2021 – Démarrage des travaux du bâtiment B
- Avril mai 2022 – Fin des travaux du bâtiment A
- juillet aout 2022 – Fin des travaux du bâtiment B

Le budget des travaux (hors études et honoraires) présenté par l'architecte lors de l'avant-projet était de 1 560 000 € HT. Compte tenu de la flambée des prix des matières premières dans le bâtiment, l'architecte nous avait alertés sur le risque de dépassement de cette enveloppe lors de l'appel d'offres. Il nous avait alors transmis

un budget corrigé à 1 670 000 € HT.

Lors de l'ouverture des plis le 6 septembre 2021, première bonne nouvelle, nous avons eu 53 réponses d'entreprises sur les 12 lots de l'opération, soit entre 2 et 8 réponses selon les lots.

L'équipe du cabinet Archi-éco a ensuite fait une première analyse basée uniquement sur le prix. Pour la sélection des entreprises, une analyse technique de chaque offre sera faite permettant de choisir les « mieux-disants ».





**Cette étape nous permet de tabler sur un montant de travaux entre 1 400 000 € HT et 1 500 000 € HT. Le coût annoncé est donc en dessous du budget initial.**

Nous reviendrons plus en détail sur le coût de construction de l'école dans le prochain bulletin, une fois toutes les entreprises choisies.

En anticipation de la démolition de la buvette actuelle prévue lors des vacances de Noël 2021, nous avons déplacé un ancien bungalow de l'école entre l'aire de jeu et les jeux de boules.

Une ouverture sur le devant sera créée pour installer un comptoir.

**Un chantier participatif sera lancé afin de réaliser les aménagements intérieurs et extérieurs (habillage bois du bungalow)**

**Tous les bricoleurs de Charpey sont les bienvenus, merci de vous faire connaître en contactant la mairie.**



## NOUVEAU PARKING

Nous avons également profité de cet été pour démolir 2 jeux de boules extérieurs à côté du boulodrome afin de créer un grand parking à proximité de l'école. Avec le parking du cimetière, nous disposons donc de 2 zones situées à moins de 100 m à pied de l'école pouvant accueillir au total une soixantaine de véhicules.

Pour la sécurité de tous, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner et de s'arrêter chemin de la Poterne et le long de la grande rue devant l'école.

*Damien Pougard,  
conseiller délégué aux travaux*



# TRAVAUX ET VOIRIES

Nous avons réalisé le 15 juillet, la principale opération d'entretien de voirie de l'année 2021.

Nous avons refait entièrement le revêtement fortement dégradé de la route d'Alixan, entre le chemin de Mouilleux et la route du Tram.

En une journée, 900 mètres de chaussée ont été remis à neuf par l'application de 500 tonnes d'enrobé pour un montant de 41 000 € TTC, financé pour moitié par la dotation annuelle départementale.

Nous continuons tout au long de l'année à entretenir nos routes et chemins en bouchant les « nids de poules », en renforçant les accotements, avec de l'enrobé froid.

Afin de faciliter ces opérations réalisées par les agents communaux, nous avons fait l'acquisition d'un micro-tracteur équipé d'un chargeur et d'un broyeur.

D'ici la fin d'année, nous poserons de nouveaux garde-corps sur deux ponts :

- Sur la Boisse, route des Vignettes (garde-corps déporté pour faciliter le passage des engins agricoles).
- Sur le Guimand, montée des Robins.

*Damien Pougnaud,  
conseiller délégué aux travaux*



## RADAR PÉDAGOGIQUE

Début 2021, la commune a acquis un radar pédagogique solaire dans le but de sécuriser plusieurs zones de notre village à tour de rôle et de faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse, souvent excessive. Nos employés communaux, Vincent et Julien, ont conçu un plot en béton amovible pour le fixer, ce qui nous permet de positionner le radar à n'importe quel endroit du village sans se limiter à un

poteau existant. Ce modèle nous permet également d'avoir des statistiques intéressantes sur le nombre de passages par jour, la vitesse moyenne, les plages horaires, etc.

Nous changerons le radar de place environ tous les 3 mois et un compte rendu sera fait dans chaque bulletin municipal afin de restituer les résultats observés.

Depuis le 5 juillet 2021, nous avons installé le radar dans la descente de la grande rue au niveau de la zone 20 km/h. Près de 40 000 passages (cumulés dans les 2 sens) ont été enregistrés en près de 2 mois soit environ 650 passages jour!

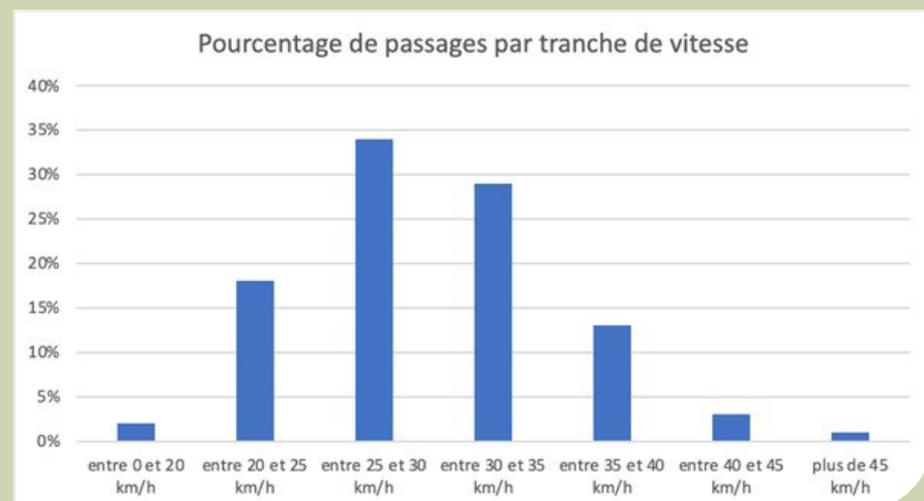
La vitesse moyenne enregistrée sur l'ensemble des passages est de **30 km/h** avec une réduction moyenne de la vitesse de 6km/h dans le sens de la descente à la vue du radar (et du dos d'âne qui le suit).

Nous constatons que 54% des véhicules roulent entre 0 et 30km/h, ce qui est très encourageant et montre les efforts réalisés par chacun. **Merci à vous!**

Encore un effort pour arriver à descendre encore un peu la vitesse et garantir la sécurité de tous.

Début octobre, le radar sera déplacé à St Didier devant l'école.

*Olivier Richard, premier adjoint*



## LE PROJET ÉPICERIE PREND FORME

La commission économique accompagnée d'habitants intéressés par le projet de commerce à Charpey s'est réunie deux fois avant l'été sous la houlette d'Axel de Marles (société Senseva), Charpenois et spécialiste des études de marché, qui a gentiment accepté de mener ce travail gracieusement pour la commune.

Ces réunions avaient pour but de confronter les attentes des uns et des autres et de travailler collectivement à la mise en place d'un ou plusieurs scénarios envisageables pour la création d'un futur commerce.

Après des débats riches et enthousiastes, un consensus s'est dégagé et a confirmé le travail entrepris depuis plusieurs mois par la commission. À savoir un commerce multi-services regroupant notamment :

Une épicerie proposant des produits locaux, de terroir, avec une partie en bio, mais pas uniquement, ainsi que des produits de première nécessité

- Un dépôt de pain
- Un point presse/FDJ
- Un snack/traiteur
- Un bar
- Un relai colis
- Un point poste

Les participants ont également insisté sur leur envie de voir des animations ponctuelles compléter ce commerce multi-services (où les associations du village pourraient trouver leur place). Celles-ci pourraient être :

- Organisation de petit concert/bal
- Exposition culturelle
- Ateliers de partage de connaissances et de savoirs

Un lieu parmi plusieurs autres options s'est également imposé : Orfeuille. Ce lieu est celui qui rassemble le plus d'atouts pour pouvoir mener ce projet à terme et le pérenniser : emplacement passant, parking disponible, environnement favorable avec vue imprenable sur le Vercors, proximité avec le commerce existant de la coop pour une bonne complémentarité, synergies possibles avec le parc existant, réalisable financièrement (la commune étant déjà propriétaire des lieux et d'une partie des infrastructures nécessaires à l'implantation du commerce).

Reste la question centrale des personnes qui vont mener ce beau projet à terme. Plusieurs options sont envisagées :

- Une approche clé en main, type « Comptoir de Campagne » avec qui nous avons déjà réalisé une étude de faisabilité (qui a confirmé la viabilité d'un tel projet) et qui est intéressé par une implantation dans notre village
- Une approche privée (avec un commerçant indépendant)
- Une approche alternative portée par une association locale ou un collectif d'habitants

L'équipe municipale se laisse jusqu'au **31 octobre 2021** pour recevoir les différentes candidatures pouvant porter l'une de ces trois approches. Les candidatures et projets sont à envoyer par email à [o.richard@charpey.fr](mailto:o.richard@charpey.fr).

*Olivier Richard, 1er adjoint,  
chargé du développement économique*

## ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

La semaine bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées se déroulera du 4 au 10 octobre avec diverses actions mises en place sur le département. La brochure est disponible en mairie.

*Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire* ». Pour recréer du lien social avec nos aînés.

La prochaine commission sociale se tiendra le vendredi 15 octobre à 9h.

Si les conditions sanitaires le permettent, le repas des aînés aura lieu à la salle Orfeuille **le samedi 11 décembre prochain**.

L'opération Brioche de l'ADMR se déroulera sur la commune du 11 au 17 octobre

L'association « Maison des générations » propose une comédie pour mieux comprendre l'habitat intergénérationnel solidaire le samedi 25 septembre 2021 à 16h à Saint-Paul-Les-Romans.

Pour toute demande d'informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter : [m.chabanel@charpey.fr](mailto:m.chabanel@charpey.fr).

*Mathilde Chabanel  
conseillère en charge de l'action sociale*

## CHEMINS

La commune est propriétaire de plusieurs dizaines d'hectares de chemins avec des statuts et des usages très divers. Vous connaissez bien nos voies communales, souvent goudronnées. L'entretien est à la charge de la commune, du revêtement à l'évacuation des eaux de pluie, deux sujets dont nous avons déjà parlé. Certaines de ces voies sont peu utilisées, voire oubliées. Le travail de remise en valeur est en cours et vous serez peut-être bientôt contacté personnellement pour envisager des échanges de parcelles de façon à accorder l'usage réel et le statut théorique, et à ne rien laisser à l'abandon.

## LE STATUT DES DIFFÉRENTES VOIES

### Les voies communales

Sont ainsi dénommées(2) celles qui font partie du domaine public routier communal. Depuis l'ordonnance du 7 janvier 1959, sont devenues voies communales, les voies qui, à la date du texte, appartenaient à la catégorie des voies urbaines, des chemins vicinaux en l'état d'entretien, dont la liste était fixée dans chaque département par arrêté préfectoral, et les chemins ruraux reconnus dont les conseils municipaux avaient prononcé l'incorporation par délibération. Pour toutes les voies aménagées après cette date, le statut de voie communale implique une décision expresse de classement dans le domaine public. À la différence des chemins ruraux, l'entretien des voies communales constitue une dépense obligatoire (3).

### Les chemins ruraux et les chemins d'exploitation

Ils correspondent aux chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune (4). Les chemins et sentiers d'exploitation sont ceux qui servent exclusivement à la communication entre divers fonds, ou à leur exploitation. Ils sont, en l'absence de titre, présumés appartenir aux propriétaires riverains, mais l'usage en est commun à tous les intéressés. Toutefois, l'usage de ces chemins peut être interdit au public (5).

### Les chemins de randonnée

Classés au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée qui font partie de la voirie départementale, ils peuvent emprunter des voiries communales (6).

- (1) CGCT, art. L.2213-1
- (2) Code de la voirie routière, art. L.141-1
- (3) CGCT, L.2321-2
- (4) Code rural, art. L.161-1
- (5) Code rural, art. L.162-1
- (6) Code de l'environnement, art. L.361-1

Un agriculteur missionné par la commune est chargé en ce mois de septembre, de la taille des bordures de ces différentes voies. Par contre, les voies départementales sont à la charge du conseil départemental, nous ne pouvons pas y intervenir.

**Rappel :** vous devez impérativement tailler vos arbres à l'aplomb de votre limite de propriété, sur toute la hauteur. Les engins agricoles sont plus hauts que les voitures et sont nombreux à emprunter ces voies. Chacun est responsable de ses végétaux, merci d'être vigilant. Vos haies qui sont plantées à moins de 2 mètres de votre limite ne doivent pas excéder 2 mètres de hauteur : à vous d'intervenir pour les maintenir à la bonne taille.

## AMBROISIE

Comme chaque année, l'ambrosie occasionne beaucoup de souci aux personnes, de plus en plus nombreuses, qui souffrent d'allergie. Elle est, en général, gérée correctement par les habitants et les agriculteurs qui la connaissent de mieux en mieux. Merci à chacun pour les efforts fournis.

Il a cependant été nécessaire de faire quelques rappels aux retardataires. Bien sûr, chacun a des journées chargées et c'est parfois difficile de tout « caser », mais un retard dans une parcelle, c'est beaucoup de personnes qui souffrent ensuite. Votre vigilance à tous et chacun reste bien nécessaire.

Les agriculteurs sont concernés en premier lieu, mais les particuliers sont également responsables de leurs surfaces et doivent l'éradiquer de leurs terrains. Les chantiers des nouvelles constructions sont souvent infestés d'ambrosie et les propriétaires peuvent être débordés, merci de bien vérifier ce qu'il en est chez vous. Nous pouvons encore nous améliorer!

## JARDINS FAMILIAUX

La commune a mis à disposition un espace au centre du village et fournit de l'eau pour que des habitants puissent avoir un jardin potager à proximité de chez eux. Manger ses propres légumes est une expérience très enrichissante et plusieurs jardiniers en ont bien profité!! Aujourd'hui, après presque une saison, certains bacs vont se libérer. Si vous souhaitez à votre tour tenter l'expérience, faites-vous connaître en mairie. Une fois inscrit, vous aurez à signer une charte d'engagement et vous rencontrerez les autres jardiniers, vos futurs voisins. Avec eux, nous déterminerons l'organisation des planches pour que vous puissiez vous installer dans la vôtre et la travailler selon vos envies.

C'est le moment de préparer la saison d'hiver!

## RIVIÈRES

### Risques de crues

Nos ruisseaux font partie de notre paysage, l'embellissent et agrémentent de nombreuses activités : pêche, promenade, bains de pieds et rafraîchissement des enfants. Mais nos anciens se rappellent également leurs débordements!

Alors aujourd'hui, dans le cadre de la surveillance des niveaux des cours d'eau, l'agglomération de Valence Romans a équipé les ponts d'une échelle limnométrique et identifié des veilleurs de crue dans les villages (un à Charpey, un à St Didier et un entre les deux). En cas de fortes pluies, il leur incombe d'aller lire ces échelles et de donner l'alerte si besoin. Vous pouvez voir les échelles assez facilement sur les piles des ponts. Elles sont précieuses pour notre sécurité alors prenons-en soin.

### Opération "Rivières propres"

Nous n'avons pas pu faire l'opération RIVIÈRES PROPRES ces deux derniers printemps. Pour pouvoir relancer l'opération, il nous faudra des bras musclés en plus des enfants, car la végétation cette année est très importante. Si vous voulez soutenir l'opération qui pourrait avoir lieu un samedi de début octobre, merci de vous faire connaître en mairie!

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Des étudiants pour l'ancienne cascade du Guimand

La Maison Familiale et Rurale de Mondy, à Bourg-de-péage, forme des jeunes aux métiers de l'environnement. Les élèves de BTS seconde année doivent en particulier travailler de façon approfondie sur un projet, le MIL (Module d'initiative locale). L'an dernier ils étaient venus créer des aménagements à l'espace d'Orfeuille. L'expérience a été fort intéressante et nous a donné envie de poursuivre la collaboration. Cette année, ils vont intervenir à proximité de l'ancienne cascade, pour favoriser l'emprise de la nature sur le site et permettre aux promeneurs d'en profiter.

Vous pouvez faire remonter des idées et/ou des craintes qui peuvent les aider dans leur travail. Ils sont déjà venus visiter les lieux, ils ont réfléchi à quelques aménagements qui doivent être validés par les propriétaires et les élus. Les réalisations auront lieu courant novembre pour une restitution finale en décembre.

## COVOITURAGE ET AUTRES TRANSPORTS DOUX

Avec la pandémie de Covid, le recours au covoiturage a encore diminué. Pourtant, le dernier rapport du GIEQ (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) nous invite une fois de plus à prendre en compte l'urgence de la situation. Se préoccuper de la situation sanitaire, qui en est une conséquence, ne doit pas faire oublier d'agir sur les causes : la dégradation climatique.

Covoiturer pourquoi ? Par souci d'économie et d'écologie ! Pour soutenir ceux qui ont du mal à trouver un transport : les jeunes par exemple. Pour permettre aux couples qui optent partiellement pour le télétravail de n'avoir plus qu'une voiture. La commune a créé un parking de covoiturage près de la mairie, vide le plus souvent. Un groupe avait été initié sur le site Movici, mais il est peu actif à ce jour. C'est la rentrée, le moment de se réorganiser pour l'année, de prendre de bonnes résolutions, alors pourquoi pas celle-ci ?



Par ailleurs, l'agglo propose toujours des locations de vélos électriques, à l'année, à des prix attractifs : l'occasion de tester ce moyen de transport très adapté aux courtes à moyennes distances ?

Pensez aussi au vélo, pourquoi pas à assistance électrique. C'est une réelle alternative à la voiture pour les courts trajets où on est seul dans sa voiture, c'est-à-dire la majorité des déplacements d'après les statistiques sur l'agglomération. Sans être du sport, c'est une activité physique agréable avant de se mettre au travail, le plus souvent assis devant un ordinateur. Se garer devient simple (la commune a posé des supports vélos fournis par l'agglomération à divers endroits du village). Pas d'émissions de gaz polluants et des économies de carburant !

## ANIMATIONS AU PARC D'ORFEUILLE

Comme vous le savez, le parc Orfeuille est un lieu de loisir ET un refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Il y a donc une convention entre la mairie et cet organisme qui prévoit des animations régulières. Ce printemps les enfants ont pu se livrer à un "safari petites bêtes" très adapté aux plus jeunes.



## LE PARC DU VERCORS S'INVITE À CHARPEY

Nous avons eu le plaisir d'accueillir vendredi 10 septembre, une délégation de 20 personnes désignées comme rapporteur auprès du ministère de l'environnement et des différentes instances, du projet d'extension du Parc du Vercors aux communes de la Raye, la Baume d'Hostun à Châteaudouble.

Notre motte castrale a été choisie pour permettre à chacun de bénéficier du paysage et d'expliquer les choix au regard de l'architecture paysagère, de l'environnement, des carrières visibles ou non, des espaces boisés, des cols, des pas ...

Notre commune ne fait pas partie de la limite retenue, mais nous pourrions devenir commune associée ou éventuellement porte d'entrée.

Adhérer à la Charte du parc représente un coût mais bénéficier d'un éco garde, de l'entretien de chemins c'est aussi un avantage pour les communes, Combovin a montré l'exemple, espérons que les communes de la Raye qui souhaitent adhérer à la charte du Parc comme nos voisines Barbières, Peyrus, et Saint-Vincent partageront leurs engouements.

*Béatrix Vérillaud  
adjointe à l'environnement  
et à l'agriculture*

# CULTURE À CHARPEY



## DES FESTIVITÉS ESTIVALES RÉUSSIES

### Les soirées du clocher

La sixième édition s'est déroulée sous le clocher et les tilleuls de Saint-Didier, vendredi 23 juillet avec la Compagnie du Gravillon et son spectacle burlesque « les tribulations d'un savant fou » et samedi 24 juillet avec Sam and ko, deux musiciens qui ont assuré une soirée musicale rock&blues, animée et dansante.

Le public est venu nombreux et a apprécié ces moments partagés et conviviaux.

La bibliothèque municipale et la commission culture préparent déjà la prochaine édition !

### Cinéma en plein air

Cette soirée d'été sous les étoiles est devenue un rendez-vous incontournable pour de nombreuses familles charpenoises : les bénévoles et les membres de la commission culture avaient choisi de diffuser le soir du 23 août, le célèbre film d'animation « Chicken run ». On a pu constater que les enfants, mais également les adultes ont apprécié les tribulations de ces petites poules pleines d'énergie et d'inventivité pour échapper aux griffes de leur terrible éleveuse.

En dépit des difficultés liées à la crise sanitaire, il nous semble essentiel de continuer

à proposer des moments de festivités où les charpenois peuvent se rencontrer et partager un moment convivial et chaleureux, prochainement d'autres dates de partage et de culture ouverts à tous vous seront annoncées.

### À venir...

#### 9 et 10 octobre: Chemin des artistes

Chaque année en octobre, la manifestation Chemin des artistes vous permet de découvrir les talents des communes de l'Agglo.

Durant ce week-end, de nombreux artistes amateurs et professionnels exposeront leurs œuvres : peinture, sculpture, dessin, photographie, arts numériques...

À Charpey, nous avons sélectionné 4 artistes pour deux lieux :

- Le premier lieu se situe sur la route du Tram qui relie St-Didier à la route de Bésayes. C'est l'Atelier du Hanneton. C'est un « lieu de murmures » où règne déjà une atmosphère toute particulière entre poésie, typographie et poterie.

Dans ce lieu atypique, vous pourrez retrouver Agnès Veyre-Serre, photographe, et Cathy Marre, plasticienne.

- Le second lieu est plus patrimonial. Accolée à l'église Saint-Nicolas datant (peut-être!) du XIIe siècle, la salle des Pénitents offre un espace également propice aux expositions.

Ici, vous retrouverez Jean Claude Deregnacourt, également photographe, Tine Panzuti, peintre, et de nouveau Cathy Marre qui exposera ici des sculptures.

Vous pouvez visualiser les propositions de ces artistes ici :

<https://chemindesartistes.valenceroman-sagglo.fr/single-commune/41>

*Séverine Morin-Burais,  
conseillère chargée de la culture*

*Yann Heimbourger  
adjoint à l'urbanisme et culture/liens sociaux*



# VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATION DU MARCHÉ DE CHARPEY

En dépit de la situation sanitaire, nous avons cherché à maintenir la buvette du marché ouverte en trouvant une organisation adéquate.

Pour autant, l'élan des premiers temps semble bel et bien avoir été mis à mal par cette période COVID et il nous est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles pour tenir cette buvette.

Nous sommes donc face à un tournant :

- Soit de nouveaux volontaires se proposent pour consacrer un peu de temps à cette activité qui reste un moteur de l'animation et de la vie du marché.

- Soit la buvette va être tenue de plus en plus irrégulièrement puis fermée, préfigurant probablement l'arrêt du marché.

Maintenir un lien social et une animation sur le marché est l'affaire de tous et non pas de quelques-uns!

Pour vous inscrire dans le roulement des tenues de buvette, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

[marchecharpey26300@gmail.com](mailto:marchecharpey26300@gmail.com)

Ou remplir directement le document synthétisant les possibilités de chacun en scannant ce QR-code avec votre téléphone :



## AMICALE DES ÉCOLES

Chers charpenois,  
C'est avec enthousiasme que nous débutons cette nouvelle année scolaire!

Même si l'année passée ne nous a pas permis d'organiser autant d'événements que souhaité, nous avons pu maintenir la kermesse du 3 juillet et (enfin) proposer un moment de convivialité pour les élèves du RPI et leurs parents. Nous profitons

de ce bulletin municipal pour remercier chaleureusement les bénévoles qui nous ont épaulés, ainsi que tous les participants qui ont fait de cet événement un succès!

**À noter :** l'assemblée générale de l'association aura lieu le mardi 28 septembre à 20h, à la salle des associations de Charpey (espace Orfeuille).

Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, présenter le programme pour 2021-2022, et renouveler le bureau de l'association.

## COMITÉ CULTUREL ET SPORTIF CHARPEY SAINT-DIDIER

Après une période estivale tant attendue pour tous, et compte tenu du contexte que nous connaissons, le Comité a décidé de reprendre toutes ses activités, dans le cadre d'un protocole sanitaire rigoureux, applicable du 9 août au 15 novembre 2021 (décret préfectoral du 7 août 2021).

Cette nouvelle saison 2021-2022 que nous espérons plus sereine et dynamique a débuté par :

Un FORUM des Associations, le 8 septembre 2021, très positif puisque nous avons constaté un enthousiasme assuré, vu le nombre d'inscriptions et d'échanges, à l'égard de nos activités.

Une reprise de TOUTES nos activités, dès le lundi 13 septembre 2021 : Yoga, Pilates, Zumba Adultes et Enfants, Gymnastique Douce pour Adultes, Gymnastique Enfants, Qi Gong, Badminton, Tir à l'Arc, Randonnée.

Une nouvelle activité, « Marche Active », est enseignée par Anne, déjà professeur de Gymnastique adultes et enfants au sein du Comité. Cette activité remplace le cours de Marche Nordique.

**Le vendredi 19 novembre 2021 à 20h30, à l'Espace d'Orfeuille se tiendra notre Assemblée Générale.** Nous vous y invitons bien cordialement. Cet événement est important puisqu'il permet de vous

informer de la vie du comité, mais aussi de mieux connaître vos souhaits, de façon à ce que le comité vous ressemble le plus possible. Nous comptons sur votre présence.

Pour tous renseignements et au-delà du renseignement, si vous souhaitez nous rejoindre et participer à la vie associative du village, n'hésitez pas à contacter : Alain au 06 14 66 88 64 ou Solange au 06 67 71 97 57, ce sera avec plaisir et vive satisfaction que nous vous accueillerons!

# BIBLIOTHÈQUE



Les permanences de la bibliothèque ne reprendront que le 15 septembre, pour permettre aux bénévoles de s'organiser en fonction des nouvelles contraintes liées aux restrictions sanitaires. Rappel des horaires de permanences de la Bibliothèque Communale de Charpey :

**Les mercredis et vendredis de 16 h à 18 h 30.**

**Seulement le mercredi pendant les vacances scolaires.**

**L'inscription est gratuite pour les enfants, nous vous demandons une cotisation de 6 euros pour 12 mois à partir de 18 ans.**

À la bibliothèque, vous pouvez trouver un grand choix de livres pour adultes, enfants et adolescents : romans, policiers, bandes dessinées, albums, contes, documentaires...

Nous sommes en réseau avec la médiathèque départementale où nous pouvons commander le livre que vous recherchez.

Nous avons renouvelé 500 livres en juillet, et nous vous invitons à venir les découvrir.

## ABONNEMENT

Nous envisageons de nous abonner à des revues mensuelles sur des thèmes qui fédèrent un large public, nous attendons vos propositions.

## ATELIER D'ÉCRITURE

Les sujets et les exercices proposés peuvent être sérieux, divertissants, coups de gueule ou envolée poétique, chacun fait comme il le sent dans le respect de la charte : Bienveillance, respect, non-jugement, discrétion, liberté de s'exprimer, liberté de se taire.

L'atelier reprendra fin septembre, là encore, le temps de nous organiser et nous mettrons les informations, dates, horaires et lieux, sur le site de la mairie.

Il sera toujours temps de venir nous rejoindre.

## PORTAGE À DOMICILE

Les personnes isolées ou fragilisées par la situation sociale actuelle peuvent nous contacter par mail :

bibliothequedecharpey@gmail.com et aussi au 09 53 88 66 22 (jours et heures des permanences)

Nous pourrions vous porter des livres à domicile.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Le 1er octobre 2021** (bilan de l'année 2020 et projets à venir).

Salle des associations à l'espace d'Orfeuille à 20 h 30.

**Depuis 2020, les bénévoles ont maintenu au mieux les activités de la bibliothèque.**

**Nous nous félicitons du succès rencontré aux soirées du clocher.**

**Nous espérons très rapidement reprendre toutes nos activités, événements et école, avec le retour progressif de tous les bénévoles qui se sont éloignés.**

Nous vous souhaitons une bonne rentrée de septembre.

*L'équipe des bénévoles*

## ACCA

Les membres du conseil d'administration souhaitent une bonne saison 2021/2022 aux chasseurs qui pratiquent sur le territoire de la commune. Ils souhaitent également qu'une harmonie règne entre les habitants et les utilisateurs de la nature.

Les dégâts occasionnés sur les cultures ont permis de prélever déjà 2 sangliers.

Une manifestation pour la défense de la chasse et de la ruralité se déroulera le 18/09 en région.

Pour l'ACCA de notre commune, les battues chevreuils débuteront le 07/11.

Si la crise sanitaire le permet, la matinée boudin est programmée le 05/12.

## CLUB DE L'AMITIÉ

Après de longs mois de suspension de nos activités, nous envisageons une reprise de nos rencontres, **tous les mardis après-midi**, à partir du 21 septembre, à la **salle communale de SAINT-DIDIER** : moment de loisirs et de convivialité avec jeux de cartes (belote, coinche, tarot) et de société (scrabble, rummikub, triamino...), goûter.

Les mesures sanitaires en vigueur seront exigées :

- **pass sanitaire** ou test PCR négatif de moins de 72 h
- **masque** et **lavage** régulier des mains avec **gel hydroalcoolique**.

Nous invitons les **personnes retraitées** ou **nouvellement installées** dans la commune à nous rejoindre. Toutes seront les bienvenues !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- la présidente, Colette MORIN au 06 65 29 49 40
- le vice-président, Jean-Paul DELACHE au 06 80 91 21 50.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons de passer un bel automne et de continuer à prendre bien soin de vous.

*Les membres du Conseil d'Administration.*

# LA BOULE CHARPENOISE

Fondée en 1963, La Boule Charpenoise est l'une des plus anciennes associations du village. Le jeu pratiqué est exclusivement la boule lyonnaise (ou sport-boules). À la différence de la pétanque, une partie de Lyonnaise se déroule sur un terrain délimité de 27,50m de long et 2,50 à 4m de large. Les boules sont également plus grosses et plus lourdes. Le principe de jeu est similaire à la pétanque avec quelques différences notables. En effet, la position de chaque boule jouée est marquée au sol et permet de repositionner les boules à leur place initiale en cas de coup irrégulier, comme par exemple lorsqu'une boule percute et déplace une ou plusieurs boules en place de plus de 50cm. L'équipe adverse ayant alors le choix d'accepter le coup ou de repositionner les boules en éliminant la boule contrevenante.

Une autre différence majeure concerne le tir. Avant de tirer une boule, le joueur doit annoncer la boule qu'il souhaite tirer. Un arc de cercle de 50 cm est alors tracé devant cette boule. Le tireur peut s'élancer et devra faire atterrir sa boule obligatoirement dans l'arc de cercle sous peine de voir son tir annulé (et remettre les boules éventuellement déplacées à leur position initiale). On l'aura compris, ce sport laisse peu de place au hasard et rend la partie passionnante!

Sous l'impulsion de son ancien président emblématique, Marcel Mourat, assisté de Monique et René Blanc entre autres, l'association a connu un fort développement dans les années 90 avec en point d'orgue la construction du boulodrome en 1992, financé entièrement par l'association grâce aux nombreuses manifestations organisées (soirées dansantes, repas, lotos etc..) et au soutien actif des habitants (140 cartes sociétaires/sympathisants) et de la municipalité de l'époque.

Depuis 2018, c'est Alain Dumarché, habitant de Barbières, qui a pris les rênes de la Boule Charpenoise et qui la fait vivre et prospérer, bien aidé en cela par une équipe fidèle de bénévoles passionnés. Le club a également décidé de nouer un partenariat avec l'Association Bouliste de Chabeuil afin de mutualiser leurs adhérents et licenciés, en créant l'Entente Sportive Bouliste de la Raye qui a pour but de gérer et financer le fonctionnement du boulodrome.

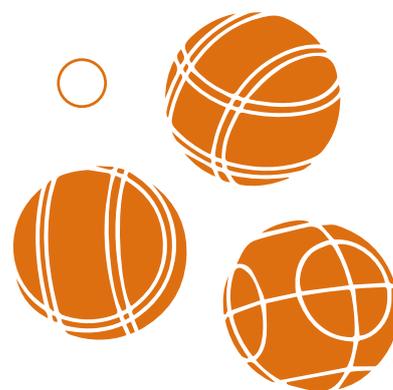
La Boule Charpenoise compte 43 licenciés pour la saison qui commence (38 hommes et 5 femmes). Le club souhaite continuer d'attirer de nouveaux joueurs, même débutants, et fera **une journée portes ouvertes le samedi 2 octobre 2021 de 9h à 18h** au boulodrome afin de faire découvrir ce sport et ses règles. Ce sera aussi l'occasion pour celles et ceux qui voudront s'essayer à ce jeu de mesurer la qualité de l'accueil réservé, la bonne humeur et la convivialité qui règnent au sein de cette association. Avis donc à tous les Charpenois qui souhaitent égayer leurs après-midis et soirées en profitant de cette infrastructure que tout le canton nous envie!

À partir d'octobre jusqu'à mai, un concours vétérans est organisé tous les lundis de 13h30 à 19h. Les 1er et 3e lundis de chaque mois, le concours se déroule sur toute la journée dès 9h30 avec repas le midi sur place.

Les séances d'entraînement ont lieu tous les mercredis et jeudis de 13h30 à 19h. Lors de la période estivale, les entraînements du mercredi sont reculés de 17h à 23h avec barbecue entre les deux parties.

En plus de cela, deux challenges officiels sont organisés au boulodrome en février et en mars et un concours loisir en extérieur au mois d'août.

*Olivier Richard*



Renseignements et inscriptions :

*Alain Dumarché, 06 61 07 37 01, dumarche.alain@gmail.com*

## GRAIN DE SEL

Après une année de pause, *Grain de Sel* reprend du service avec l'organisation de son deuxième vide-dressing! Pour fêter la rentrée et faire de la place dans vos armoires, venez exposer-acheter sur la place du marché le samedi 25 septembre à partir de 09.00.

Pour rappel, *Grain de sel* est un collectif de bénévoles qui se propose d'organiser régulièrement des ateliers de partage de savoirs. Chaque mois, un thème, une envie, un lieu différent pour se rencontrer et tisser du lien. *Grain de sel* a pour ambition de récolter les savoir-faire de chacun et les transmettre autour d'ateliers de cuisine, jardinage, bricolage, de loisirs créatifs, de sorties à thème, d'apéros philo...

Ce collectif est intergénérationnel, sans échange de monnaie et ouvert à tous, n'hésitez pas à vous joindre à nous pour participer et/ou proposer un atelier!

### grain de sel



collectif de partage du savoir

### ATELIERS À VENIR:

- le samedi 25 septembre à partir de 10.00 : vide-dressing place du marché. Nous ne vendrons que des vêtements (femme, homme, enfant) et chaussures, pas de jouets ou de brocante. Petite restauration sur place (sandwiches/frites et gaspachos de légumes frais).

- le samedi 16 octobre, à 10.00 au marché: premier atelier de rentrée avec la fabrication de pestos verts suivi d'une dégustation avec le bon pain du boulanger. Comment utiliser vos herbes, feuilles et fanes pour fabriquer un produit savoureux qui se garde et qui relève tous les plats salés.

- chaque premier mardi du mois : Grain de sel propose également aux couturières et couturiers avertis ou débutants de se réunir le soir autour de leurs travaux. Premier rendez-vous le 5 octobre prochain!

Pour connaître les détails de tous ces ateliers, rejoignez-nous sur la page Facebook

<https://www.facebook.com/graindeselcharpennois>

ou contactez-nous par email :  
[graindeselcharpey@gmail.com](mailto:graindeselcharpey@gmail.com)

## ESPACE DE L'OPPOSITION

La liste Philibert vous souhaite une bonne reprise après cette période estivale toujours malheureusement impactée par les problèmes sanitaires.

Les nouvelles de la rentrée, dans un premier temps ce seront vos impôts que vous avez dû recevoir avec une hausse de 11,6% au niveau de la commune et de 100% pour ce qui concerne les compétences de l'agglo. Même si cela avait été annoncé, cela reste quand même des hausses conséquentes.

Les travaux de l'école vont débuter, la facture va sûrement être plus élevée, vu la conjoncture économique et la hausse en flèche des matières premières. A-t-on an-

ticipé cela et comment va-t-on faire face si le budget n'est pas équilibré? Allons-nous subir une nouvelle hausse des impôts?

L'été a été aussi le révélateur de nombreuses incivilités dans le village. Quelle réponse apporter? Fermer le parc d'Orfeuille la nuit, éteindre les éclairages publics plus tôt, mais ainsi créer d'autres soucis d'insécurité, mettre en place un garde intermunicipal ou des interventions d'éducateurs, et beaucoup d'autres pistes. Il est aussi peut être temps d'échanger avec les 16-18 ans. Une réflexion doit être menée, afin que les prochaines vacances se déroulent dans un climat plus serein.

La liste Philibert vous remercie de vos commentaires, nous faisant part notamment de votre mécontentement au sujet du service de la poste. Quel devenir? La question n'est toujours pas réglée, semble-t-il.

Nous restons toujours disponibles à votre écoute n'hésitez pas. Vous pouvez toujours nous joindre au 06 65 25 71 06.

Prenez soin de vous.

*La liste Jf Philibert*

# ILS FONT VIVRE CHARPEY

## COOPÉRATIVE VALSOLEIL

La coopérative de Charpey, située route de Chabeuil, existe depuis 50 ans. Historiquement, cette coopérative a été créée pour servir les agriculteurs du village et des alentours en leur fournissant semences, matériels et produits nécessaires avant de réceptionner et de commercialiser leurs récoltes. La Coop conserve toujours cette activité, mais a également ouvert ses services aux particuliers avec la création d'un magasin de vente au détail.

Percipia DUMONT (en photo), 21 ans, originaire de Châteaudouble et habitante de Peyrus, est la responsable du magasin, dans lequel on retrouve un large choix :

- Jardinerie (terreaux, graines, plants, outillages, clôtures, produits de traitement, engrais, système d'irrigation, bêche, mini serre...)
- Alimentation animale et équipement (chat, chien, basse-cour, lapin, cages, mangeoires...)
- Épicerie fine et locale (produits du terroir, belle sélection de vins, sirops, charcuterie et pâtés en conserve, jus de fruits, huiles, bières...)
- Conserves Le Parfait
- Droguerie ménagère (balai, sac poubelle...)
- Quincaillerie, bricolage
- Vêtements et chaussures de travail
- Anti-mouches, anti-rongeurs, anti-moustiques...
- Granulés de bois, gaz, fioul et charbon

Percipia a également mis en place un bon de commande mensuel avec une large offre de volailles (label rouge, bio...) en pré-commande uniquement. Les volailles viennent des agriculteurs de la coopérative. En période de Noël, des volailles spéciales (chapon, dindes...) sont également proposées. N'hésitez pas à la contacter pour recevoir son offre par email.

*Olivier Richard*



### CONTACT

04 75 59 60 17  
[mag.charpey@valsoleil.fr](mailto:mag.charpey@valsoleil.fr)

### OUVERTURE

Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h ainsi que les lundis et samedis de 8h à 12h.

## MAIRIE DE CHARPEY

1, place de la Mairie

26300 CHARPEY

Tél. : 04 75 59 80 55

Courriel : [mairie@charpey.fr](mailto:mairie@charpey.fr)

### Horaires d'ouverture

- lundi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- mardi : 8h30-12h30
- jeudi : 8h30-12h30
- vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- samedi : 10h00-12h00  
(1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> samedi du mois sauf juillet / aout)

<http://charpey.fr>



<https://www.facebook.com/mairiedecharpey/>



### ■ CRÉDITS

Directrice de la publication : Lydie Veisseix

Date de parution : Septembre 2021

Tirage : 670 exemplaires.

Création graphique : Josselin Grange

Impression : AJC Chabeuil

Imprimé sur papier recyclé